



Ingénieur(e) d'étude « impacts environnementaux des pêcheries » des Terres australes et antarctiques françaises

TYPE D'OFFRE :

Thématique : Gestion écosystémique des pêches, Aire marine protégée

Statut : Volontaire au service civique (VSC)

Durée : 1 an (renouvelable 1 an)

Date indicative de début du contrat : 2 avril 2018

Indemnité : environ 1450 euros nets/mois (indemnité de base + indemnité supplémentaire afférente au volontariat de service civique dans les DOM et dans les TAAF). Poste nourri et logé lors des missions de terrain. Non imposable.

Lieu : Siège des TAAF : Rue Gabriel Dejean – 97410 Saint Pierre, la Réunion

Direction : Direction de l'Environnement (DE)

Service : Service marin de la Réserve naturelle des Terres australes françaises

Niveau d'études : Bac + 5 minimum

Dépôt des candidatures : Avant le 2 mars 2018

DESCRIPTION DE L'OFFRE

Le territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) a été créé par la loi du 6 Août 1955. Ce territoire, inscrit à l'article 72-3 de la Constitution, est formé par les îles de St-Paul et Amsterdam, l'archipel de Crozet, l'archipel de Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses. Il est placé sous l'autorité d'un administrateur supérieur ayant rang de préfet. Les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, créée en 2006 et qui s'étend depuis 2016 sur plus de 672 000 km² de milieux terrestres (environ 7 700 km²) et marins. Elle a été renforcée en mars 2017 par l'adoption d'un arrêté de protection qui s'étend sur l'ensemble des ZEE australes et au sein desquelles les dispositions réglementaires de la Réserve en matière d'environnement et de gestion des pêcheries s'appliquent.

Les TAAF œuvrent à la préservation de leur patrimoine naturel au travers d'une politique environnementale encadrée par plusieurs documents d'objectifs (plan de gestion de la réserve naturelle, plan de gestion du parc naturel marin des Glorieuses, plan national d'action...) et régie par plusieurs conventions internationales et organisation régionales de gestion des pêches (CCAMLR, CTOI, SIOFA, ACAP ...).

La collectivité est également gestionnaire des pêcheries opérant dans les ZEE des îles australes (la pêche à la langouste et aux poissons de Saint-Paul et Amsterdam, la pêche à la légine

de Kerguelen et de Crozet, la pêcherie aux poissons des glaces de Kerguelen et la pêcherie) mais aussi de celles opérant dans les ZEE des îles Eparses (pêche thonière à la senne et à la palangre, pêche récifale).

Dans les îles australes, si l'importance écologique des milieux marins au sein de la Réserve a été identifiée dans le premier plan de gestion 2011 – 2015, il n'en demeure pas moins que ce document mettait d'ores et déjà en lumière le manque de connaissances sur ces milieux et la nécessité de diminuer les impacts des activités de pêche dans les ZEE australes. Une meilleure connaissance des espèces marines exploitées et de leurs habitats est indispensable pour la bonne gestion de la Réserve et pour la conservation des ressources halieutiques à l'échelle de ces ZEE. En outre, la Réserve naturelle, renforcée par l'adoption récente de l'arrêté de protection sur l'ensemble des ZEE australes, a la responsabilité d'assurer les conditions du maintien de ses ressources halieutiques, notamment par la limitation des impacts environnementaux des pêcheries.

Ainsi les TAAF, en collaboration avec les experts scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle et de l'IRD, et les professionnels de la pêche, mettent en œuvre des programmes visant à évaluer l'état des populations des espèces exploitées, améliorer les connaissances sur les écosystèmes marins, et évaluer l'impact des pêcheries et des autres activités sur ces écosystèmes, afin de proposer des mesures de limitation des éventuels effets négatifs constatés.

La personne recrutée aura en charge la définition et la mise en œuvre des protocoles techniques et des outils permettant le suivi et la limitation des impacts anthropiques. Elle assurera également l'organisation et la valorisation des campagnes expérimentales et des campagnes d'évaluation halieutiques au sein de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises.

Elle pourra être amenée à étendre son champ d'action dans l'éventualité de nouveaux programmes halieutiques ou de nouvelles activités à encadrer (études d'impacts, mesures d'accompagnement, etc.) dans le domaine marin des Terres australes françaises et des îles Eparses.

Elle contribuera à la mise en œuvre du plan de gestion 2017-2026 pour la partie marine de la Réserve, en particulier les actions en lien avec l'exploitation durable des ressources halieutiques.

Enfin, elle devra porter la politique de la direction de l'environnement en milieu marin, à travers sa participation à la formation et à la sensibilisation des usagers du territoire, aux actions de communication (événements, etc.), etc.

MISSIONS

Les missions ci-dessous se dérouleront sous l'autorité du préfet, administrateur supérieur des TAAF, ainsi que sous la responsabilité du directeur de l'Environnement (DE) et de la chef de service de la partie marine de la Réserve naturelle. La personne recrutée travaillera également en étroite collaboration avec le chargé des milieux marins et des pêcheries, ainsi qu'avec les équipes du MNHN, du CNRS de Chizé et de l'IRD.

Les missions identifiées sont les suivantes :

- Suivi des problématiques environnementales liées aux pêcheries des Terres australes françaises et des îles Eparses;
- Elaboration et mise en œuvre des plans de gestion des pêcheries et des plans d’actions pour atténuer les impacts de la pêche sur l’environnement ;
- Définition et suivi des indicateurs :
 - de la mortalité aviaire, des captures accessoires et accidentelles, et des autres impacts environnementaux liés aux activités des 3 pêcheries ;
 - d’évaluation des tendances des principales espèces cibles de la pêche de Saint-Paul et Amsterdam, et des espèces accessoires des autres pêcheries,
- Formation et suivi des contrôleurs de pêche et des agents de la réserve embarqués sur les navires de pêche ;
- Rédaction et mise en œuvre des protocoles de terrain, organisation logistique et matérielle des campagnes (programmes ASPHALTE, POKER, PIGE);
- Analyse des résultats des campagnes à la mer et des données collectées à bord des navires de pêche ;
- Concertation pour l’évaluation et la révision des prescriptions techniques des pêcheries, en cohérence avec les mesures de conservation des ORGP ;
- Participation à la rédaction des contributions de la France dans les instances internationales (CCAMLR, CTOI, ACAP, etc.) ;
- Force de proposition pour améliorer la gestion de la pêche australe française dans ses ZEE et plus largement de la réserve naturelle - Contribution à l’élaboration des plans de gestion des pêcheries ;
- Assistance technique aux démarches de labélisation MSC entreprises par les armements de pêche ;
- Sensibilisation et conseil technique aux armements de pêche et aux équipages ;
- Participation aux réunions nationales et internationales concernant les problématiques suivies.

Cette liste est non exhaustive.

PROFIL CANDIDAT/E

- niveau d’études : BAC+5 minimum;
- formation supérieure en halieutique ou en écologie marine;
- expérience dans le domaine de la gestion des pêcheries et/ou d’espace naturel marin
- expérience de terrain dans le domaine marin (campagne scientifique à la mer, observateur des pêches, etc.) ;
- capacité à travailler sur des navires pour des campagnes de durée moyenne (1 à 3 mois) ;
- très bonnes compétences rédactionnelles et relationnelles ;
- bonne aptitude à la présentation orale ;
- maîtrise de l’anglais ;
- maîtrise des outils statistiques de traitement de données (R, etc.) ;
- connaissance des Systèmes d’Information Géographique (SIG) ;
- capacité à travailler en équipe
- capacité à la prise de responsabilité et force de propositions ;
- capacité à hiérarchiser les tâches, rigueur et méthode.
- connaissance des activités de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises fortement appréciée;

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTE

Les demandes de renseignements sont à adresser à la direction de l'environnement à l'adresse suivante : recrutement.environnement@taaf.re

CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation à l'intention de Mme le Préfet, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines aux adresses suivantes : recrutement.environnement@taaf.re, srh@taaf.fr, en mentionnant impérativement en objet du message : **VSC_Pêcheries_RN TAF, nom, prénom**

Date limite de candidature : avant le 2 mars 2018

ORGANISME

Nom : Collectivité des Terres Australes et Antarctiques Françaises

Adresse : rue Gabriel Dejean

Ville : 97410 Saint-Pierre

Site internet : www.taaf.fr